

# Les sites industriels

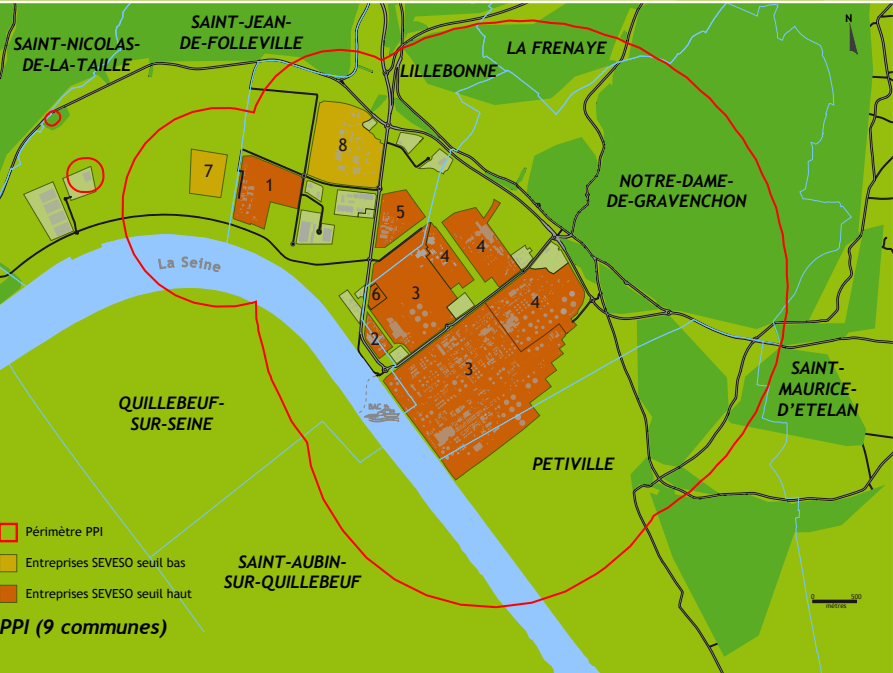
Port-Jérôme - Notre-Dame-de-Gravenchon - Lillebonne

## Etablissements classés SEVESO seuil haut

| NOM DE L'ÉTABLISSEMENT | ACTIVITÉ                   | PRODUITS À L'ORIGINE DES RISQUES ET LEURS EFFETS RETENUS DANS LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION                       |                                                                                                                                                   |
|------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                      | BENP Lillebonne            | Production de bioéthanol et de drêches                                                                                 | Alcool, acide sulfurique, soude, alcali                                                                                                           |
| 2                      | Cabot Carbone              | Fabrication de noir de carbone                                                                                         | Hydrocarbures, noir de carbone, gaz de pétrole liquéfié                                                                                           |
| 3                      | Esso Raffinage S.A.F.      | Raffinage et fabrication de lubrifiants                                                                                | Carburants (essence, gazole, kérosène), gaz de pétrole liquéfié<br>Fuels lourds<br>Ammoniac, chlore, hydrogène sulfuré                            |
| 4                      | ExxonMobil Chemical France | Pétrochimie (chimie de base, fabrication de matières plastiques, de résines de pétrole et de caoutchoucs synthétiques) | Hydrocarbures (éthylène, propylène, butène, butadiène, essence)<br>Hydrocarbures lourds<br>Anhydride sulfureux et sulfurique, trifluorure de bore |
| 5                      | Lanxess Elastomères        | Fabrication de caoutchoucs synthétiques                                                                                | Butadiène, hexane, styrène                                                                                                                        |
| 6                      | Primagaz                   | Stockage de propane et chargement de camions-citernes                                                                  | Propane et méthanol                                                                                                                               |
| 1                      | SODES                      | Fabrication d'alcool de synthèse                                                                                       | Alcool                                                                                                                                            |

## Etablissements classés SEVESO seuil bas

| NOM DE L'ÉTABLISSEMENT | ACTIVITÉ                                              | PRODUITS À L'ORIGINE DES RISQUES ET LEURS EFFETS RETENUS DANS LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION |                                |
|------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 7                      | CASLA Cuverie Aérienne Slaur de Liquides Alimentaires | Stockage de produits en cuverie aérienne                                                         | Liquides alimentaires          |
| 8                      | ExxonMobil Chemical France Lillebonne                 | Fabrication de polypropylène                                                                     | Propylène, éthylène, hydrogène |



Cette brochure a été élaborée dans le cadre de la communication P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention) par les industriels du site industriel de Notre-Dame-de-Gravenchon - Lillebonne en collaboration avec la Communauté de communes Caux vallée de Seine - 76170 Lillebonne - 02 32 84 40 40 - [www.cauxseine.fr](http://www.cauxseine.fr) - et la préfecture de Seine-Maritime.

**Pour toute information complémentaire**

- DREAL de Haute-Normandie  
76000 ROUEN - 02 35 52 32 00  
[www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr)
- Préfecture de Seine-Maritime  
76000 ROUEN - 02 32 76 50 00  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)
- Préfecture de l'Eure  
27022 EVREUX CEDEX - 02 32 78 27 27  
[www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)



PRÉFET  
DE LA SEINE-MARITIME  
-  
PRÉFET DE L'EURE

Site industriel de Port-Jérôme  
Notre-Dame-de-Gravenchon - Lillebonne



Une confiance lucide  
Information sur les risques industriels



# Une confiance dans l'avenir

## Prévenir et informer

Vous vivez à proximité d'établissements industriels que les législations française et européenne soumettent à des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs conséquences : études et réduction des dangers, plans d'intervention, information des populations.

Les pouvoirs publics, les collectivités locales et les industriels travaillent en commun pour renforcer votre sécurité et votre information afin que vous puissiez avoir une confiance lucide envers les industries.

Raffinage, Chimie et Energie constituent la principale richesse industrielle de la région. Réussir leur intégration harmonieuse est une priorité pour l'avenir des femmes et des hommes, et de la région. Cette intégration passe non seulement par le rôle économique de ces industries, mais aussi par la confiance dans les mesures de sécurité adoptées par les entreprises, mesures efficaces puisqu'aucune usine n'a causé d'accident majeur à l'environnement depuis plus de 75 années d'existence du site.

Les informations contenues dans cette brochure permettent de mieux connaître les risques mais aussi les acteurs qui se mobilisent pour prévenir l'accident ou en réduire les conséquences.

## La ferme volonté de prévention des risques technologiques

Depuis 1998, une partie des stockages de gaz liquéfiés et leurs installations d'exploitation ont été transférées à plus de deux kilomètres des habitations et enterrées sous des talus. Cette réalisation a représenté un investissement de plus de 30 millions d'euros. Elle a été conduite par les sociétés Esso S.A.F., Exxon Chemical France et Primagaz, avec le concours de l'Etat et des collectivités locales. En 1998, la seconde phase du projet a permis la mise hors service des stockages de GPL restants.



## La zone industrielle dans l'économie locale

Les usines du site emploient directement plus de 2 500 personnes très qualifiées pour une fabrication annuelle de plus de 15 millions de tonnes de produits pétroliers et chimiques exportés dans le monde entier. Les emplois indirects représentent environ 3 000 personnes. Elles contribuent à l'économie régionale par 500 millions d'euros de dépenses annuelles.

## Sécurité, prévention et protection de l'environnement

La maîtrise des risques industriels majeurs commence par la prévention et la **réduction des risques à la source**. Des études de dangers sont réalisées afin de mettre en évidence les risques encourus et leurs conséquences, en particulier les zones concernées par les effets d'un accident éventuel. Ces études justifient les moyens propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident et ceux à mettre en place pour réduire les risques à la source : optimisation, réduction ou déplacement des stockages de produits, recherche de matières moins dangereuses... Chaque établissement classé SEVESO fonde sa prévention des risques sur un **Système de Gestion de la Sécurité (SGS)**

applicable à toutes les installations susceptibles de générer un accident majeur. Le SGS définit l'organisation, les rôles et les responsabilités des personnels, les procédures et les ressources qui permettent de déterminer et de mettre en œuvre la politique de prévention des accidents majeurs. La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**, sous l'autorité du Préfet, analyse les études de dangers, élabore les prescriptions techniques et les mesures de prévention à imposer à l'exploitant. Elle procède à des **inspections périodiques** afin de contrôler le respect de ces dispositions.

# Une attitude lucide

## Quels sont les risques ?

### EFFETS DE SURPRESSION



**EXPLOSION**, propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc).  
**Conséquences sur les personnes** : phénomène d'écrasement dû à l'effet de souffle, brûlures, blessures, lésions internes par projections d'éclats. En règle générale, tous les produits générant des risques d'explosion présentent aussi des risques d'incendie.

### EFFETS THERMIQUES



**INCENDIE**, transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction.  
**BOIL OVER**, boule de feu et projection de liquide enflammé. L'apparition du boil over ne peut se produire qu'après un incendie de plusieurs heures.  
**BLEVE**, Boiling Liquid Expanding Vapor Explosion, explosion de gaz en expansion provenant d'un liquide en ébullition. Si le gaz est inflammable, formation d'une boule de feu avec un rayonnement thermique intense. Ce phénomène se produit principalement dans les stockages de gaz de pétrole liquéfié.  
**Conséquences sur les personnes** : brûlures aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et intoxication.

### EFFETS TOXIQUES



**EMISSION** d'une substance toxique, déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du produit et des conditions météorologiques.  
**Conséquences sur les personnes** : nausées, intoxication, irritation cutanée et des voies respiratoires.

## Qu'est-ce qu'un établissement SEVESO ?

C'est un établissement dont l'activité présente un **risque industriel majeur**.

Une directive européenne, dite **SEVESO** suite à l'accident survenu en Italie en 1976, impose cette législation spécifique aux Etats membres. En fonction des quantités de substances dangereuses et des seuils réglementaires, l'établissement est classé SEVESO seuil bas ou seuil haut.

## Que se passe-t-il en cas d'accident ?

### En cas d'accident limité à l'intérieur de l'usine

C'est l'industriel qui prend les mesures d'urgence avec l'aide éventuelle des secours extérieurs. C'est le **Plan d'Opération Interne (POI)**.

### Si un sinistre s'étend à l'extérieur de l'usine

C'est le préfet, prévenu par l'industriel, qui coordonne l'ensemble des moyens d'intervention en mettant en œuvre le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)**, volet du dispositif **ORSEC**.

Le **Plan Communal de Sauvegarde**, obligatoire dans les communes situées dans le champ d'application d'un PPI, organise l'assistance et le soutien aux populations.

Un **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** est établi par le préfet pour faire face aux risques liés à l'existence des établissements classés **SEVESO** ou présentant un risque majeur pour les populations et l'environnement. Le PPI est consultable en mairie.

## En cas de danger



Vous serez alerté(e) par les sirènes dont les essais sont réalisés le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à midi. Pour votre sécurité, appliquez alors les consignes de la fiche jointe. Il existe localement d'autres relais d'alerte spécifiques tels que véhicules sonorisés, haut-parleurs mobiles ou appels téléphoniques.

Consultez sur le site internet de la préfecture **www.seine-maritime.gouv.fr** le "Guide de confinement pour se protéger en cas d'accident industriel générant un risque toxique". Ce document est téléchargeable et vous apportera une aide dans la mise en œuvre des consignes de sécurité.

## La maîtrise de l'urbanisation

Afin de limiter la densité de population autour des sites industriels à risque, les documents d'urbanisme intègrent des restrictions de construction, que ce soit le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) institué par la loi "Risques" de juillet 2003. Un PPRT a été prescrit le 29 mai 2009 pour le site de Port-Jérôme.

